

Challenge National Corporatif Handicap
« **SPORT POUR TOUS** »



REGLEMENT

Cette compétition se tiendra les **7, 8 & 9 septembre 2012** le centre de Bowling de :

LA ROCHELLE (18 pistes)

Elle se jouera en Triplette, avec handicap; 1 remplaçant(e) autorisé(e)

Elle est ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s en règle avec la F.F.B.S.Q. et possédant une licence corporative ou fédérale avec la mention « **Autorisé(e) à jouer en Corporatif** », ils devront fournir une attestation d'emploi.

Elle est réservée aux 64 premières équipes inscrites

Les enfants à charge et les conjoint(e)s sont autorisés à participer s'ils s'inscrivent dans la réglementation du C.T.S.-Bowling/Dpt Corporatif.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition si le nombre d'équipes engagées était inférieur à 32.

Il sera strictement interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant toute la durée de la compétition.

Le port de la chemise ou du maillot comportant le nom de l'entreprise est obligatoire

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables durant la totalité de la compétition; tout litige sera tranché par l'arbitre.

HANDICAP

Aucune attestation émanant d'une autre organisation que la Fédération ne sera acceptée.



ENGAGEMENT

Il est fixé à **45,00 €** par personne (8 parties x 3,09 + 20,00 → **135,00 €**).

Il se fera **obligatoirement** par écrit et pour être valable le montant de l'engagement devra être réglé 1 mois avant la date de la compétition, par chèque à l'ordre du C.O. Compétitions Bowling Limoges.

Ils devront parvenir à :

Jean-Marc DESCHAMPS
7 rue André Malraux
87350 PANAZOL

ELIMINATOIRES

Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

Chaque poule sera constituée de 2 x 8 équipes.

Chaque équipe disputera 2 séries de 4 parties consécutives, avec décalage de 3 pistes vers la droite à l'issue de la première série (pistes 1 à 8 & pistes 9 à 16).

CONSOLANTE « Ville de LA ROCHELLE »

Elle est réservée aux équipes classées de la 19ème à la 36ème place (18 équipes) et se jouera en 3 parties.

Le score réalisé aux éliminatoires sera conservé et cumulé à celui de la consolante.

Récompenses en coupes et lots aux 3 premières équipes (minimum).

PETITE FINALE « F. F. S. E. »

Elle est réservée aux équipes classées de la 11ème à la 18ème place et se jouera en système « Petersen » de 7 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et en lots à toutes les équipes.

GRANDE FINALE « LEGRAND »

Elle est réservée aux équipes classées de la 1ère à la 10ème place et se jouera en système « Petersen » de 9 matches.

Le score réalisé aux éliminatoires ne sera pas conservé.

Bonification de 90 pts par équipe et par match gagné, 45 pts en cas d'égalité.

Récompenses en coupes aux 3 premières équipes et lots à toutes les équipes.



LA ROCHELLE

Mairie de La Rochelle

HORAIRES

Eliminatoires (2 x 4 parties)

Re-conditionnement (durée 0h30) à l'issue de chaque poule

Poule A	☞	Vendredi de 18h00 à 22h50	(16 équipes locales maximum)
Poule B	☞	Samedi de 8h15 à 13h05	(16 équipes maximum)
Poule C	☞	Samedi de 13h35 à 18h25	(16 équipes maximum)
Poule D	☞	Samedi de 18h55 à 23h45	(16 équipes maximum)

Attention : tous les horaires s'entendent temps d'instruction inclus

Consolante (3 parties)

Dimanche de 11h15 à 13h10 *Pistes 1 à 18*

Remise des récompenses vers 13h30

Petite Finale (7 matches)

Dimanche de 8h15 à 11h10 / 4 parties *Pistes 1 à 8*

Consolante *re-conditionnement à l'issue de la Consolante, & « Pause Repas »*
de 13h45 à 16h00 / 3 parties

Remise des récompenses vers 16h15

Grande Finale (9 matches)

Dimanche de 8h15 à 11h10 / 4 parties *Pistes 9 à 18*

Consolante *re-conditionnement à l'issue de la Consolante, & « Pause Repas »*
de 13h45 à 17h20 / 5 parties

Remise des récompenses vers 17h30



BUDGET INITIAL

Pour 64 équipes / 192 pers.

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
<u>Engagements & Frais de parties :</u>		
189 x 45,00 €	8 505,00 €	
3 x 0,00 €		
<u>Partenariat / Dotation :</u>		786,86 €
<u>Frais de Parties :</u>		
éliminatoires : 64x3x8=1536 partiesx3,09 €		4 746,24 €
grande finale : 10x3x9=270 partiesx3,09 €		834,30 €
petite finale : 8x3x7=168 partiesx3,09 €		519,12 €
consolante : 18x3x3=162 partiesx3,09 €		500,88 €
<u>Homologation :</u>		
2 136 parties x 0,10 €		213,60 €
<u>Frais d'organisation :</u>		
Caution fédérale	350,00 €	350,00 €
Inscription calendrier		100,00 €
192 joueur(se)s x 5,00 € <i>FORFAIT</i>		600,00 €
<u>Vacation d'arbitrage :</u>		
2 arbitres x 2,5 jours		204,00 €
<u>TOTAL :</u>	8 855,00 €uros	8 855,00 €uros



L'A.S. Legrand - Bowling vous remercie pour votre participation et vous souhaite

« Bonnes Boules » ...

ainsi qu'un agréable Séjour en **CHARENTE MARITIME**